



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Evaluation des cursus « Sciences politiques »

2009-2010

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Université Catholique de Louvain (UCL)

Comité des experts :

M. Philippe BRAUD, président

M. J. Peter BURGESS, M. Yves DELOYE, M. Guy LACHAPELLE,

M. Jean-Philippe LERESCHE et M. Yves VAN ONSEM

10 juin 2010

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2009-2010 à l'évaluation des cursus « Sciences politiques », c'est-à-dire :

- du Bachelier en « Sciences politiques »
- du Master en « Sciences politiques orientation générale »
- du Master en « Sciences politiques orientation relations internationales »
- du Master en « Administration publique »
- du Master en « Etudes européennes »

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, a procédé, les jeudi 25 et vendredi 26 mars 2010, à une visite du Département de sciences politiques et sociales, au sein de la Faculté ESPO (Sciences économiques, sociales et politiques) de l'UCL et de l'Institut d'Études Européennes (IIE) de l'UCL. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après lecture du rapport d'autoévaluation et à l'issue des auditions et observations faites *in situ*. Il comporte deux parties distinctes : la première concerne l'ensemble des formations de sciences politiques organisées par le Département ; la seconde le Master en Études européennes organisé par l'UCL conjointement avec les FUSL dans le cadre juridique de l'Institut d'Études Européennes.

Les experts tiennent à remercier pour leur disponibilité Monsieur le Doyen de la Faculté ESPO, le professeur Roosens, le secrétaire académique de la Faculté le professeur Marc Lits et le président du Département de sciences politiques et sociales, le professeur Tanguy de Wilde. Ils remercient également, de façon plus particulière, le professeur Christian de Visscher au titre de coordonnateur du rapport d'autoévaluation ainsi que le professeur Vincent Dujardin co-coordonnateur, avec son homologue des FUSL, du rapport concernant le Master en Études européennes. Grâce à la richesse et à la diversité des échanges noués avec les diverses catégories d'interlocuteurs rencontrés : professeurs et « scientifiques »¹, personnels administratifs et techniques, représentants des étudiants, anciens étudiants et employeurs, le comité a pu effectuer sa mission dans de parfaites conditions matérielles et intellectuelles.

Le présent rapport passe en revue les points forts et les points d'amélioration que les experts ont cru pouvoir identifier en regard des chapitres ci-dessous. Il débouche ensuite sur une analyse des risques et opportunités avant de formuler des recommandations.

¹ Au sens, retenu infra, de doctorants et docteurs chargés d'un enseignement.

Partie I

Bachelier en sciences politique, Master en sciences politiques orientation générale, Master en sciences politiques orientation relations internationales et Master en Administration publique

CHAP 1er : Le cadre institutionnel et la gestion de la qualité

L'Université de Louvain (UCL) a été fondée en 1425. Elle devient *Université catholique de Louvain* en 1835 et se scinde en deux universités, l'une néerlandophone (KUL), et l'autre francophone (UCL), en 1970. Implantée à Louvain-la-Neuve, Bruxelles et Charleroi, l'UCL se compose aujourd'hui de 14 facultés réparties en trois secteurs. L'enseignement des sciences politiques est organisé par la Faculté ESPO (Sciences économiques, sociales et politiques).

Le Master en Etudes européennes quant à lui est cogéré par deux entités distinctes sur une base interuniversitaire, au sein de l'Académie Louvain : l'Institut d'études européennes de l'Université catholique de Louvain et l'Institut d'études européennes des Facultés Universitaires Saint-Louis (FUSL).

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le rapport d'autoévaluation est richement documenté et professionnellement présenté. Un petit regret concernant le fait que le chapitre VI qui analyse forces, faiblesses, opportunités et risques, demeure, en comparaison, assez peu explicite.
- 2 La démarche qualité est manifestement prise très au sérieux comme le montrent : au niveau de l'université, l'existence déjà ancienne du Conseil de l'Enseignement et de la Formation (CEFO) qui joue notamment le rôle d'organe de pilotage de la qualité et de conceptualisation de la démarche ; au niveau de la Faculté ESPO, le fonctionnement de la Commission facultaire de la pédagogie ; au niveau enfin du Département, la mise en place des commissions de programme. Les outils institutionnels existent donc de manière tout à fait appropriée, à quoi s'ajoutent les enquêtes menées auprès des étudiants. À noter le fait que les jeunes enseignants semblent plus sensibles à la démarche qualité que les enseignants plus chevronnés.
- 3 Le plan d'action stratégique est conditionné fortement par la perspective de la fusion avec trois autres établissements mais aussi par les réformes structurelles internes actuellement mises en œuvre. Celles-ci visent à créer des Instituts comme cadres institutionnels de la recherche et des Écoles pour les filières et programmes d'enseignements. Ces nouveaux cadres mis en place permettront un approfondissement de la réflexion déjà engagée sur les stratégies de développement à envisager (notamment en ce qui concerne la rénovation du Master en sciences politiques orientation générale, la place des stages et celles des langues dans les différents cursus).
- 4 La communication au sein du Département, aussi bien entre étudiants et enseignants qu'entre étudiants et administratifs semble avoir atteint un niveau très satisfaisant. Les étudiants se félicitent de la disponibilité des uns et des autres. Quant aux administratifs, ils ont à leur disposition des outils performants de communication dont ils se servent avec efficacité.
- 5 Les processus d'évaluation des enseignements par les étudiants ont fait l'objet d'une grande attention. On a cherché à limiter la lourdeur pour eux d'un trop grand nombre de questionnaires à remplir ; cet inconvénient

ayant pour conséquence un taux important de non réponses. Le système mis en œuvre écarte le principe de l'évaluation annuelle systématique pour tous les enseignements mais privilégie l'approfondissement des questions posées sur un cursus donné. On peut regretter cependant le délai avec lequel les enseignants sont mis au courant des résultats de ces évaluations ainsi que l'absence de retour d'informations pour l'ensemble des étudiants, hormis ceux qui siègent au titre de représentants.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité a pu constater que l'évaluation des étudiants s'opère selon des méthodes éprouvées. Mais il relève quelques détails qui mériteraient sans doute correction. En première année de Bachelier les QCM occupent encore une place importante alors qu'ils sont peu adaptés à juger des capacités de réflexion. Le système de lecture optique des QCM a pu commettre quelques erreurs fâcheuses, pénalisant ou favorisant indûment certains étudiants. Enfin, les (mauvaises) notes attribuées pourraient être plus systématiquement expliquées aux étudiants afin de favoriser chez eux une meilleure prise de conscience de leurs faiblesses et leur permettre de mieux y remédier.
- 2 La mise en œuvre du système ECTS mérite une réflexion approfondie afin de réduire certaines anomalies. L'attribution globale de 60 crédits peut sanctionner en effet une charge de travail très inégale et certains cours semblent rémunérés très généreusement par rapport à leur volume horaire et la charge d'exigences.

CHAP 2 : Les programmes d'études

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts se félicite de voir la dimension disciplinaire fortement affirmée en Bachelier comme en Master. Les enseignements classiques de la science politique sont tous largement présents, sauf peut-être la philosophie politique que l'on distingue de la théorie politique. Complément indispensable, les enseignements de méthodologies sont également proposés en force dès le Bachelier. Ils sont certainement très utiles non seulement comme éléments de formation intellectuelle mais aussi dans une perspective d'employabilité future, même si le dosage pourrait tenir compte du fait que tous les étudiants ne deviendront pas des chercheurs.
- 2 La politique de construction des programmes de formation est claire. Elle se fonde sur une interdisciplinarité vigoureuse dès le Bachelier, qui se prolonge également en Master. La combinaison de la science politique avec le droit, l'économie ou la gestion constitue une offre de formation très précieuse qui correspond probablement très bien aux attentes de futurs employeurs. L'outil principal de cette interdisciplinarité est la mise en place de mineures bien rémunérées en crédits ECTS (30). Cette organisation judicieuse offre aux étudiants souplesse et diversité dans leurs choix de parcours et peut servir de « produit d'appel » pour le choix ultérieur d'un Master (par exemple la mineure en Études européennes). Ceci étant, cette politique ne doit pas aboutir à une multiplication des formations qui deviendrait rapidement difficile à gérer administrativement et pourrait également déboucher sur un affaiblissement de la densité disciplinaire, notamment en Relations internationales, en Administration publique et Sciences politiques orientation générale (sociologie politique).

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 3 L'engagement de former l'étudiant à la responsabilité, à l'autonomie et au jugement critique, est réitéré avec force. Ce souci pédagogique est manifestement primordial. En témoigne la mise en place, déjà ancienne, de l'Institut de Pédagogie universitaire et des Multimédias (IPM) ; invitation est faite à tous les enseignants mais, plus particulièrement aux jeunes enseignants et nouveaux arrivants, de recourir à ses services. Deux initiatives plus récentes illustrent également la volonté d'innovation pédagogique : l'existence d'un *e-campus* tout à fait performant qui pourrait d'ailleurs être utilisé plus complètement par tous les enseignants ; la mise en place d'un Certificat en relations internationales et analyse des conflits qui est un programme d'enseignement bilingue à distance, relevant de la formation continue.
- 4 Les enseignements en Masters sont clairement irrigués par la recherche, ce qui résulte du fait que les enseignants de l'UCL en science politique sont souvent largement reconnus au plan international et connectés aux réseaux de chercheurs européens, notamment l'*European Consortium for Political Research* (ECPR). Les mémoires de recherche sont bien valorisés en crédits ECTS, ce qui souligne leur importance dans la formation des étudiants. Néanmoins on pourrait penser que là où il n'existe pas encore, un séminaire de préparation à la construction d'une problématique et à la rédaction du mémoire serait très utile dès le Master 1. Il pourrait d'ailleurs contribuer, sans les remplacer, à alléger le poids des directions individuelles de mémoires particulièrement nombreuses dans certaines finalités de Masters. Les experts ont également relevé l'intérêt d'un type de mémoire intimement lié au stage effectué par l'étudiant en Administration publique. Le travail de recherche apparaît alors plus directement orienté sur des études de cas pratiques et pourrait faciliter l'insertion professionnelle à l'issue du Master.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 1 Le comité des experts a relevé quelques difficultés concernant la cohérence des programmes de science politique. C'est d'abord, en Bachelier, l'introduction tardive des Relations internationales qui pose problème du point de vue d'une initiation harmonieusement progressive aux divers sous-ensembles de la discipline, mais aussi du fait de l'existence d'une importante demande de la part des étudiants. C'est aussi, toujours en Bachelier, l'organisation des enseignements de méthodologie dont la présence est massive en première année de Bachelier. Quelle est la déclinaison des objectifs de formation en la matière qui donnerait un sens logique à un parcours s'étendant de façon équilibrée sur les trois années du Bachelier ? Le comité des experts préconise donc moins une remise en cause qu'une remise en ordre.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

En Master, il a souvent été répété devant les experts que la charge de travail, au moins dans certaines filières, était un peu légère. Tout se passe alors comme si le niveau des exigences disciplinaires s'affaiblissait alors que l'on pourrait s'attendre, au contraire, à une montée en puissance et à une spécialisation plus affirmée. De (trop ?) bons étudiants et anciens étudiants ont revendiqué un programme plus lourd et plus centré sur la discipline. Le comité a pu également constater un certain nombre de redondances entre des cours de Master, voire, dans des cas il est vrai limités, des répétitions pures et simples d'enseignements du Master par rapport à ceux du Bachelier. Le processus de différenciation entre Bachelier et Master ne semble donc pas pleinement achevé. À noter aussi que quelques syllabi isolés proposent des références bibliographiques qui sont très loin d'être à jour.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 2 L'équilibre entre cours magistraux et travaux en petits groupes n'est sans doute pas complètement satisfaisant, au moins en Bachelier mais parfois aussi en Master. S'il y avait davantage de travail en groupes restreints, il serait plus facile d'introduire une plus grande préoccupation du concret et une pédagogie plus active : études de cas pratiques et interventions orales ou exposés d'étudiants dès le Bachelier ; en Master, techniques pédagogiques plus innovantes comme des simulations de négociations ou des jeux de rôles. Ce point renvoie à l'existence d'un regret souvent entendu selon lequel il y aurait trop de cours purement théoriques.
- 3 L'articulation entre le monde professionnel et le monde académique semble perfectible. Certains cours pourraient sans doute être davantage ouverts à des interventions d'experts extérieurs ou d'acteurs de la vie civile afin de présenter des cas pratiques qui rééquilibreraient la tendance, notée *supra*, de certains enseignements à demeurer trop peu concrets ou trop éloignés de la vie professionnelle. Cependant les experts ont relevé avec intérêt l'existence, en Relations internationales, de modules préparatoires aux concours de la fonction publique et de la diplomatie, de même que les rencontres régulières d'étudiants avec des diplômés de science politique, anciens de l'UCL et insérés dans la vie active.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 4 Le comité s'est interrogé sur la politique suivie, dans les différents Masters, en matière de stages. Ils sont obligatoires en Administration publique, fortement conseillés ailleurs, voire encouragés à l'issue du Master. Cependant, ces stages sont-ils assez longs pour être fructueux ? On note que les anciens étudiants de science politique interrogés ont considéré comme « privilégiés » leurs camarades économistes ou ingénieurs de gestion parce que, pour eux, les stages devaient durer au moins 60 jours ouvrables. Autre interrogation : les stages sont-ils suffisamment rémunérés en crédits ECTS ? Les pratiques sont d'ailleurs différentes d'une filière à l'autre : ici 5 crédits, là 10 crédits. Sont-ils faciles à « caser » dans l'emploi du temps étudiant s'il n'y a pas de période où les cours sont neutralisés ? L'administration soutient les étudiants dans leurs démarches de stages et il faut s'en féliciter. Mais l'offre de stages pertinents est-elle suffisante pour répondre à la demande potentielle ?

Outre les suggestions implicitement contenues dans l'énumération de points faibles, le comité des experts préconise :

- 1 Une réflexion sur les moyens de renforcer les éléments de formation professionnelle dans les programmes d'enseignements. Certes, l'université est d'abord un lieu de transmission de savoirs fondamentaux mais, aujourd'hui, elle ne peut se désintéresser de l'employabilité de ses futurs diplômés.
- 2 La densification disciplinaire des programmes de Master en Relations internationales, la rénovation en profondeur du Master en sciences politiques orientation générale (d'ailleurs déjà en cours), enfin un aménagement des horaires d'enseignements rendant le choix des stages plus facile aux étudiants.
- 3 La mise en place, sous l'autorité d'un académique, d'une politique plus proactive de recherches de partenariats universitaires pour les échanges d'étudiants (dès le Bachelier) et de prospection des offres de stages (au niveau des Masters). L'objectif idéal étant que les étudiants puissent tous avoir l'opportunité, en Bachelier, de passer un quadrimestre à l'étranger (Erasmus, Mercator, etc...), et, en Master, celle de faire un stage d'au moins six semaines dans une entreprise, une administration ou une organisation sociale.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

CHAP 3 : Vie étudiante

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 On relève le soutien institutionnel offert aux étudiants pour les aider, au vu des indications du *PassBac* puis de leur dossier pédagogique, à faire des choix pertinents dans leur cursus universitaire et pour leur permettre d'optimiser la personnalisation de leur parcours. Une interface académique pourrait probablement améliorer encore l'efficacité de cette politique d'orientation.
Il existe également une politique de remédiation qui complète celle d'accompagnement et d'orientation. Elle comporte un soutien aux étudiants en difficulté, notamment l'ouverture de modules d'enseignement supplémentaires. On note également l'introduction en Bachelier d'un « séminaire de travail universitaire » pour faciliter la transition entre l'enseignement secondaire et l'université.
- 2 Le comité des experts s'est félicité de l'organisation par le Département d'un « service emploi » qui travaille en collaboration avec les services centraux de l'UCL. Outre les ressources documentaires offertes aux étudiants, il propose des contacts avec d'anciens diplômés, organise des soirées thématiques par secteurs professionnels et, chaque année, un forum « emploi » où les étudiants de sciences politiques peuvent rencontrer des professionnels qui parlent de leurs domaines d'activités. Le comité relève encore l'existence d'un certain suivi des anciens étudiants grâce aux contacts entretenus avec l'association des *alumni* (qui elle-même anime un site *alumni*), et grâce à la mise en place d'une *Newsletter UCL Louvain*.

- 1 Les experts ont constaté un taux d'encadrement académique satisfaisant pour l'ensemble des formations de science politique organisées au sein du Département. Mais la croissance continue des effectifs fait naître, ici ou là selon les finalités, des situations de tension. Par exemple, certains académiques peuvent être amenés à encadrer plus de 20 mémoires de recherche par an. En relation avec les départs à la retraite annoncés, il existe un plan pluriannuel de recrutement de nouveaux personnels par fléchage des postes. Cependant les assistants et les « scientifiques » qui, par ailleurs, supportent parfois une lourde charge d'enseignement, ne voient pas toujours clairement quelles sont leurs perspectives de carrière universitaire après leur soutenance de thèse. Toutefois on note, pour eux, l'existence d'un « dossier de valorisation pédagogique » qui peut les aider utilement dans leurs candidatures futures.
- 2 On ne peut que se féliciter de la qualité des locaux et des installations matérielles concentrés sur un espace homogène. Le comité des experts a pris bonne note qu'en début d'année, les auditoriums pouvaient être attribués en fonction des cours suivis par des personnes à mobilité réduite. Le campus semble favoriser une vie étudiante dense et un bon équilibre entre une sérieuse ambiance de travail et une offre non négligeable de distractions de qualité. La bibliothèque est riche en ouvrages de science politique dont beaucoup sont en libre accès et il existe un fonds spécialisé sur les relations de l'UE avec des pays tiers. On note également un nombre élevé de revues disciplinaires en version papier ou/et électronique même si deux ou trois lacunes ont pu être relevées par certains experts. Les salles informatiques, l'*e-campus* et les outils de l'*e-learning*, sont tout à fait conformes aux meilleurs standards européens.

CHAP 5 : L'entité² dans son contexte

PRINCIPALE FORCE RECONNUE

- 1 En matière d'échanges Erasmus les étudiants se félicitent de l'énergie déployée par l'institution pour discuter les possibilités d'échanges, orienter leurs choix vers les destinations les plus pertinentes, les accompagner dans leur démarche. On note en outre la mise en œuvre d'un programme d'échanges Mercator en direction des Etats-Unis et de pays d'Asie ou d'Amérique latine.

RECOMMANDATION

- 1 L'intensification du processus d'internationalisation des cursus de sciences politiques. Le Département devrait chercher à profiter dès maintenant du renforcement de l'image Louvain qui résultera des mutations institutionnelles en cours. Cela suppose un accroissement des exigences de compétence linguistique (sans nécessairement l'introduction de cours de langues supplémentaires) et l'augmentation des partenariats universitaires avec de grandes universités étrangères.

² Entité responsable de la gestion des programmes d'études évalués

CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques

OPPORTUNITES et RISQUES

Les profondes mutations en cours du paysage universitaire en Communauté française de Belgique

La perspective de fusion de l'UCL avec trois autres établissements de taille beaucoup plus réduite pourrait alimenter à Louvain des ambitions hégémoniques. Ce serait une erreur dont sont d'ailleurs parfaitement conscients tous les interlocuteurs que les experts ont rencontrés. En effet, cette situation provoquerait des crispations et des blocages qui réduiraient à néant les importants bénéfices escomptables de cette mutation institutionnelle. Pour l'UCL, les réformes en cours ouvrent la possibilité d'accélérer la construction de synergies, déjà manifestes, en matière de recherche, ce qui rétroagira positivement sur la qualité des enseignements. La mutualisation des ressources en personnels académiques renforcera de façon non négligeable le potentiel enseignant, donc autorisera une diversification accrue de l'offre de cours et séminaires. Surtout peut-être, la fusion en cours donnera à l'UCLouvain, l'opportunité d'exister de façon très visible au cœur de Bruxelles, capitale de la Belgique et de l'Union européenne. Cet avantage sera particulièrement décisif dans les filières de Relations internationales, d'Études européennes, voire d'Administration publique quand bien même elles resteraient pour l'essentiel basées géographiquement à Louvain-la-Neuve.

La proximité et la parenté historique avec la KUL

Il semble qu'existent aujourd'hui des opportunités de coopération non seulement dans des programmes qui fassent place au néerlandais à côté du français, mais aussi dans des programmes résolument anglophones. Ce partenariat pourrait explorer les possibilités d'une politique de niches soigneusement choisies pour attirer des étudiants internationaux, ce qui contribuerait au renforcement de l'image de Louvain.

L'expérience acquise en matière d'e-learning

Fort de sa pratique déjà solide en la matière, le Département paraît capable d'envisager la création d'une version « à distance » de l'un de ses Masters. Cette innovation qui compenserait l'absence d'un Master en horaire décalé, pourrait attirer un public original de personnes déjà insérées professionnellement ou encore issues des pays étrangers les plus divers.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence d'outils appropriés en matière de gestion de la qualité ⇒ Communication interne efficace ⇒ Grande attention portée à l'évaluation des enseignements par les étudiants ⇒ Dimension disciplinaire fortement affirmée dans les programmes de Bachelier et Master ⇒ Enseignements de méthodologies proposés en force dès le Bachelier ⇒ Politique de construction des programmes claire fondée sur une interdisciplinarité vigoureuse notamment via le système de mineures ⇒ Volonté d'innovation pédagogique ⇒ Administration publique : possibilité de lier le mémoire au stage ⇒ Irrigation des enseignements de Master par la recherche ⇒ Existence d'une politique de remédiation, d'accompagnement et d'orientation ⇒ Organisation d'un « service emploi » au niveau du Département ⇒ Qualité des locaux et des installations matérielles ⇒ Bibliothèque riche en ouvrages et revues de science politique ⇒ <i>E-learning</i> adéquat ⇒ Dynamisme dans le domaine des échanges Erasmus 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Evaluation des enseignements par les étudiants : délai dans la diffusion des résultats aux enseignants et pas de retour d'information auprès de l'ensemble des étudiants ⇒ Beaucoup de QCM en première année de Bachelier ⇒ Introduction tardive des Relations internationales en Bachelier ⇒ Processus de différenciation entre Bachelier et Master pas pleinement achevé ⇒ Déséquilibre entre cours magistraux et travaux en petits groupes ⇒ Articulation entre monde professionnel et monde académique perfectible ⇒ Politique en matière de stages ? ⇒ Augmentation des effectifs engendrant certaines situations de tension

Opportunités et risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les profondes mutations en cours du paysage universitaire en CFB ⇒ La proximité et la parenté historique avec la KUL ⇒ L'expérience acquise en matière d'e-learning

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mener une réflexion approfondie sur la mise en œuvre du système ECTS afin de réduire certaines anomalies ⇒ Instaurer un séminaire de préparation à la construction d'une problématique et à la rédaction du mémoire là où il n'existe pas encore ⇒ Repenser l'ordre dans lequel les cours de méthodologies sont dispensés en Bachelier ⇒ Mener une réflexion sur le renforcement des éléments de formation professionnelle dans les programmes ⇒ Densifier l'axe disciplinaire des programmes de Master en Relations internationales ⇒ Faire aboutir la rénovation du Master en sciences politiques orientation générale ⇒ Faciliter le choix des stages des étudiants via un aménagement des horaires d'enseignements ⇒ Mettre en place une politique plus proactive de recherches de partenariats universitaires pour les échanges d'étudiants ⇒ Intensifier le processus d'internationalisation des cursus de sciences politiques

Partie II : Master en Etudes européennes

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts a salué l'ambition qui a présidé à la co-organisation de ce Master. Le pari de marier deux traditions et deux expériences d'ancienneté toute différente a été réussi, de même que celui de faire correctement fonctionner jusqu'ici une filière intégrée, sur deux sites géographiques.
- 2 Le positionnement interdisciplinaire du programme repose sur une logique forte : les enseignements thématiques sont toujours centrés sur l'Europe, qu'ils soient faits dans une perspective d'historien, d'économiste, de juriste ou de politologue.
- 3 Outre la forte cohérence de ce programme, sans enseignement superflu, les experts ont relevé l'existence d'un précieux module : « Information et documentation européenne » pour permettre aux étudiants de se repérer dans la jungle des banques de données et des sources documentaires. Des enseignements plus concrets ou plus spécialisés sont confiés à des experts et praticiens de très haut niveau, comme : « Budget et accès aux financements européens » ou « Sécurité et défense européenne ».
- 4 L'encadrement des mémoires est facilité par un bon ratio étudiants/enseignants. On relève également l'existence d'un séminaire de préparation à la rédaction des mémoires et d'un « guide de rédaction du mémoire ».
- 5 Au niveau des ressources matérielles, deux éléments très positifs : d'une part l'aménagement de nouveaux locaux sur le site de Saint-Louis qui accueillera la seconde année du Master (alors que la première année sera localisée à Louvain-la-Neuve) ; d'autre part, de très importantes ressources documentaires disponibles à la bibliothèque de Louvain-la-Neuve, et une salle de documentation en cours de constitution aux FUSL avec des acquisitions récentes significatives.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Il semble qu'il y ait des redondances ou même des répétitions de cours en première année de Master pour les étudiants qui ont suivi en Bachelier à Louvain-la-Neuve la mineure Études européennes. Quand il leur est proposé de suivre des enseignements de remplacement, ceux-ci ne sont pas, comme il serait souhaitable, des cours d'approfondissement en Études européennes mais des programmes de substitution souvent perçus comme dépourvus de lien immédiat avec la formation.
- 2 Le comité des experts a unanimement regretté l'absence de stages, compte tenu de leur intérêt en tant que complément de formation pratique, notamment dans ce type de filière. Aux yeux de certains experts, les stages ne devraient pas seulement être possibles (et correctement rémunérés en crédits ECTS) mais rendus obligatoires. Le comité a entendu les arguments en faveur de la solution actuelle mais il n'a pas été convaincu qu'ils soient suffisamment forts pour justifier le *statu quo*.
- 3 La formation en langues est concentrée sur la deuxième année du Master, ce qui est souvent déploré. Certes ce n'est pas à l'IEE de multiplier les cours de langues mais il devrait veiller d'une part à ce que les langues les plus indispensables dans cette formation (anglais et néerlandais) puissent, en pratique, être suivies à l'Institut des Langues Vivantes ou, si nécessaire, dans d'autres établissements ; d'autre part à valoriser suffisamment en crédits ECTS la compétence linguistique où qu'elle soit acquise. Par ailleurs, dans une formation qui s'affiche bilingue, le nombre de cours donnés en anglais s'avère encore trop réduit.

- 1 La redistribution en cours des localisations de la filière Études européennes entre Louvain-la-Neuve et Bruxelles doit être l'occasion d'en rationaliser la gestion académique et administrative mais aussi de prendre en compte le point de vue des étudiants désireux de limiter le temps perdu en déplacements.
- 2 L'installation de la deuxième année du Master à Bruxelles offre aux étudiants des facilités supplémentaires pour conduire des études de terrain dans le cadre de leur mémoire de recherche. La proximité des institutions européennes et des groupes d'intérêt qui gravitent autour des services de la Commission devrait également faciliter l'ouverture d'une offre de stages suffisamment riche et diversifiée.
- 3 La combinaison de deux atouts : l'image internationale de l'UCLouvain et l'existence d'un site de plein exercice à Bruxelles, offre les conditions favorables à la mise en place d'un ambitieux centre de recherche en Études européennes. En conquérant une place de choix au niveau européen et même international, il provoquerait des retombées positives sur la politique de partenariats universitaires (échanges d'étudiants et d'académiques) et contribuerait à renforcer durablement la qualité des enseignements dispensés dans le Master.

RECOMMANDATIONS

Outre les suggestions implicites formulées à l'occasion de l'analyse de points faibles, le comité suggère :

- 1 La rationalisation et la simplification de la gouvernance de l'Institut d'Études Européennes. Si sa complexité actuelle se justifiait par les nécessités d'une bonne transition, ses inconvénients dépassent désormais ses avantages. Pour éviter lourdeurs voire paralysies, l'IEE devrait s'orienter vers la désignation d'un seul Directeur et la mise en place d'un seul Conseil de direction désormais unifié.
- 2 La mise en œuvre proactive d'une véritable offre de stages. Le comité propose la création d'un poste de responsable des stages sur le plan administratif et la transformation de l'actuel mi-temps d'assistant en un temps plein avec vocation, pour son titulaire, à suivre la qualité des stages sur le plan académique. La prospection pourrait s'orienter non seulement vers les services administratifs de l'Union européenne mais aussi vers les organisations et associations qui gravitent autour d'elle.
- 3 La mise en place d'une coordination plus efficace entre les cours d'études européennes en Bachelier et ceux du Master. Il s'agit soit d'éliminer les répétitions soit d'offrir aux étudiants qui ont suivi la mineure Études européennes des solutions de remplacement qui renforcent véritablement leur spécialisation.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ Pari réussi de faire fonctionner une filière co-organisée⇒ Positionnement interdisciplinaire du programme⇒ Présence d'un module <i>Information et documentation européenne</i>⇒ Nouveaux locaux en cours d'aménagement⇒ Ressources documentaires	<ul style="list-style-type: none">⇒ Redondances entre mineure et 1^{ère} année de Master⇒ Absence de stages⇒ Formation en langues concentrée sur la 2^{ème} année de Master⇒ Nombre réduit de cours en anglais

Opportunités
<ul style="list-style-type: none">⇒ Redistribution actuelle des localisations de la filière entre Bruxelles et Louvain-la-Neuve⇒ Installation à Bruxelles qui offre des facilités supplémentaires d'accès au « terrain »⇒ Présence à Bruxelles et à Louvain-la-Neuve : conditions favorables à la mise en place d'un ambitieux centre de recherche en Études européennes

Recommandations
<ul style="list-style-type: none">⇒ Veiller à ce que les langues les plus indispensables dans cette formation puissent être suivies à l'ILV⇒ Valoriser en ECTS la compétence linguistique où qu'elle soit acquise⇒ Rationaliser et la simplifier la gouvernance de l'IEE⇒ Mettre en œuvre une véritable offre de stages et instaurer un poste de responsable des stages⇒ Rendre plus efficace la coordination entre les cours d'études européennes en Bachelier (mineure) et ceux du Master



Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond


Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
4	1	Point d'amélioration 1	<p>- <i>Au sujet des QCM</i> <i>En raison du nombre très important d'étudiants inscrits aux épreuves de première année, les QCM sont certes utilisés dans plusieurs cours. A l'UCL, il y a un service central, l'IPM, qui offre un soutien technique et pédagogique à l'élaboration des QCM (formations et aide 'à la carte').</i></p> <p>- <i>Au sujet du système de lecteur optique</i> <i>Concernant le système de lecteur optique, les erreurs mentionnées ont été détectées et corrigées très rapidement sans préjudice pour les étudiants. Le nouveau système actuellement mis en place pour l'avenir des facultés, présente de surcroît, un très haut niveau de performance et de fiabilité.</i></p>

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

			<p>- Au sujet de l'explication des notes attribuées</p> <p>En application du décret sur l'enseignement universitaire et du règlement des examens, tous les enseignants sont invités à proposer, après chaque session, des heures de permanence portées à la connaissance des étudiants via les secrétariats administratifs. L'étudiant qui se présente à ces permanences peut obtenir les éclaircissements nécessaires et voir sa copie.</p>
5	2	Force 2	<p>- Au sujet des mineures et du risque d'affaiblissement disciplinaire</p> <p>En offrant un large éventail de mineures, L'UCL en tant qu'université « complète », répond à la tendance croissante à la personnalisation des parcours des étudiants, conséquence directe du décret « Bologne ». Ceci étant, l'étudiant n'est pas tenu de choisir une mineure et peut également opter pour un approfondissement de sa discipline majeure par un ensemble de cours au choix. Quant au risque d'affaiblissement, il nous paraît minime dans la mesure où le nouveau décret a porté le cycle des études en sciences politiques de quatre à cinq années. La mineure ne « consomme » donc qu'un dixième (un sixième si l'on ne prend que le premier cycle) des crédits attribués au programme.</p>
5	2	Force 4	<p>- Au sujet du séminaire de préparation au mémoire</p> <p>Le cours/ séminaire Epistémologie et méthodologies de la science politique (POLS 1327) (en bac 3) répond déjà en partie à la proposition faite par le comité. Dans les modules 2 et 3, les étudiants sont initiés à la construction d'un « design » de recherche, une compétence qu'ils sont invités ensuite à mettre en pratique dans le cadre d'un travail personnel. Les étudiants reçoivent un accompagnement individuel lors de la réalisation de ce travail. Le positionnement de ce séminaire dans la séquence bac – master sera examiné dans le cadre du plan de suivi.</p>
5-6	2	Point d'amélioration 1	<p>- Au sujet des cours de méthodologie</p> <p>Pour aller dans le sens indiqué par les experts, le plan de suivi envisagera de faire glisser le cours de Formalisation en sciences sociales (POLS 1114) en Bac2 pour alléger un peu la première année.</p> <p>- Au sujet de la charge de travail en Master</p> <p>Cette affirmation mérite d'être nuancée à la lecture des résultats de l'enquête effectuée, en avril 2009, auprès des étudiants de Master. 45% des étudiants du Master en sciences politiques, Relations internationales considèrent que « la charge de travail est trop élevée ». Ce pourcentage est plus faible pour les autres masters. C'est pourtant dans le programme de Relations internationales que le comité recommande une « densification disciplinaire » (voir page 7 du rapport).</p>
6	2	Point d'amélioration 3	<p>L'articulation entre le monde professionnel et le monde académique soulignée par les experts est déjà largement présente dans les cours de la finalité en action humanitaire du Master en Relations internationales.</p>
7	2	Recommandation 3	<p>- Au sujet des échanges et des stages</p> <p>La mise en place des échanges Erasmus en Bac 3 présente une réelle difficulté, car elle remettrait en cause notre stratégie de recherche de partenariats au niveau du Master. Rappelons que L'UCL est présente</p>

			<p><i>dans divers réseaux d'échanges internationaux de premier plan - Réseau EMPA en administration publique ; réseau NOHA/ Erasmus Mundus en action humanitaire – et que notre politique consiste à étendre et renforcer ces partenariats.</i></p> <p><i>S'agissant de l'ouverture vers le monde anglo-saxon, nous rappellerons que les échanges Erasmus ne constituent pas une priorité pour les universités britanniques, y compris au sein de réseaux constitués. Dès lors, nous nous sommes orientés vers l'accroissement des partenariats avec le Canada (Ottawa, Université de Montréal, Concordia, Simon Fraser University, University of Saskatchewan). Notre université possède une tradition de coopération avec l'Amérique du Sud et l'Afrique Sub-saharienne qu'il convient de réactiver.</i></p> <p><i>D'une durée de quatre à six semaines, le stage est conçu actuellement comme une période de contact ou de découverte. Il s'agit d'une première expérience professionnelle qui permet en outre à l'étudiant d'accéder à des données pour la réalisation de son mémoire.</i></p>
14	Partie II	Recommandation 3	<p><i>Les étudiants ayant suivi la mineure auront dès la rentrée 2010 la possibilité de prendre des cours de remplacement parmi les autres cours du master.</i></p>

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend le département


 Prof. Vincent WERTZ
 Prorecteur à l'enseignement

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation


 Prof. Christian DE VISSCHER